



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 19 novembre 2021

### **9 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fonds d'accélération des investissements industriels**

Dans le cadre du déploiement du plan France Relance, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du Conseil régional, ont sélectionné **9 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :**

- **LA NOIX GAILLARDE** (19) pour l'implantation d'une nouvelle usine et l'accroissement des capacités de production.
- **MATIERE** (19) pour le développement d'une production d'armatures sur le site de Brive.
- **CANAPES DESIGN** (19) pour l'extension du site industriel et la modernisation de l'outil de production.
- **ADAM** (23) pour un nouveau site de fabrication et l'acquisition de nouveaux équipements.
- **SODOPAC** (24) pour la création d'une nouvelle ligne d'injection polyuréthane.
- **CASTEL FRERES** (33) pour le réaménagement des lignes d'embouteillage et l'optimisation du processus de vinification des vins et du nettoyage du chai.
- **APF ENTREPRISES 64** (64) pour la création d'un pôle textile en mode éthique.
- **ECOLIENCE** (86) pour la construction d'une unité de transformation de produits bio.
- **CLOTURES ET PIQUETS** (87) pour l'acquisition d'une ligne de production automatisée.

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, **le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**, initialement doté de **400 millions d'euros** à l'échelle nationale, a été renforcé par **une enveloppe supplémentaire de 300 millions d'euros** cofinancée à parité par l'État et les Régions puis **un complément de 150 millions d'euros** annoncé en septembre 2021. En aidant les projets industriels les plus structurants pour les territoires pouvant démarrer entre 6 mois et un an, ce fonds a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.

**Ces 9 nouveaux projets représentent 2,7 millions d'euros de subventions pour un total de 15,6 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région.** Ces projets créeront plus de 200 emplois. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine. Ils viennent compléter les précédentes sélections de lauréats annoncées en novembre 2020, janvier, avril, mai, juillet et septembre 2021 portant à **plus de 59,4 millions d'euros le soutien de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine à des projets régionaux** via le fonds d'accélération des investissements industriels.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : [planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)

*Présentation des entreprises lauréates et descriptifs détaillés des projets dans le dossier de presse.*

Contacts presse :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine :  
Sophie Billa - 05 56 90 60 18 / [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

Région Nouvelle-Aquitaine :  
Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)